

Plateforme Réemploi

17 avril – Evénement Annuel

PV du groupe de travail « Logistique et filières »

Présents : Hugues Kempeneers (CCB-C), Max Stockmans (Entrepreneur général), Luis Lopez Brunner (Lateral thinking factory), Thomas Vancraynest (Deepwater), Gaëlle Vervack (Besix), Arnaud Dawans (Entreprises Jacques Delens), Renaud Heymans (Ressources), Ambroise Romnée (CSTC), Lionel Billiet (Rotor asbl), Charlotte Vanderweren (Casa Blanco), Danielle Bouvy (Volta), Michael Ghoot (Rotor asbl), De Moura Martins Anna (Opla architecture + Recy-K), Florence Van Geel (CCB-C)

Objectif de la réunion :

Ce GT a pour but de faire un état des lieux du secteur et d'évoquer les filières pour les éléments de réemploi ainsi que les questions logistiques que cela soulève.

1. Actions en cours des participants

Les participants, lors d'un tour de table, expliquent leurs actions en cours. Elles sont brièvement listées ici :

- M. Stockmans : lauréat appel à projet chantiers circulaires + projet de mise en partage d'outils
- LTF : projet Irisphère (Centre de Consolidation)
- Jacques Delens : chantiers circulaires
- Ressources : Projet RE C² et entreprises économie sociale en réemploi
- CSTC : BBSM + chantiers pilotes + BCCC
- Casa Blanco : utilisation des chantiers comme support pédagogique pour former des personnes en réinsertion autour du réemploi et de la durabilité
- Opla : réemploi dans les marchés privés ou publics
- Deepwater : design industriel
- BESIX : possibilités en termes de circularité

2. Développement de filières et logistique

Après ce tour de table, un état du secteur a été dressé.

- Parallélisme entre réemploi des éléments de construction et la situation du recyclage :
 - ➔ Selon l'échelle de Lansink, le réemploi doit être privilégié au recyclage. Malgré cela, les investissements ont profité au recyclage. Il faut tout de même savoir que :
 - Le réemploi nécessite plus d'efforts et de soin pour la prise en charge des éléments
 - La valeur intrinsèque est plus élevée pour des éléments de réemploi (recyclage 0-100€/t, produits réutilisés : 1000-2000 €/t).
- Parallélisme avec les questions de performance énergétique :
 - ➔ Pour l'énergie (PEB), on peut se baser uniquement sur les bâtiments
 - ➔ Alors que pour le réemploi, on doit tenir compte d'une plus grande échelle (sauf in situ) compte tenu du transfert des matériaux

- Moins de 1% en masse des matériaux libérés par des démolitions sont réutilisés malgré le fait que la plupart des démolitions concernent des bâtiments qui n'ont pas atteint leur fin de vie technique (ex : démolition pour changement de fonction, nouvelle image, ...). On constate une difficulté de la part du secteur de la construction à ré-intégrer les éléments qui se libèrent. Les questions qui se posent sont : comment organiser les filières de réemploi, qui sont les acteurs qui organisent cette filière ?
- Les labels durables ne prennent pas en compte le réemploi.
- Il y a une nécessité de pouvoir se reposer sur des opérateurs expérimentés (entreprises, fournisseurs qualifiés, ...), identiquement aux matériaux neufs, afin de faciliter la mise en œuvre des produits de réemploi
- Pour le moment, les filières de réemploi sont partielles sauf pour certains matériaux comme les briques, pavés ou matériaux anciens.
- Les filières de réemploi qui existent à Bruxelles sont :
 - ➔ Rova (reconditionnement de radiateurs en fonte ou de menuiseries intérieures + vente occasionnelle de matériaux)
 - ➔ Depuis 2014, Rotor DC (finitions intérieures : cloisons, revêtements de sols, luminaires, sanitaires, ...)
- Il y a donc encore de la place pour les initiatives :
 - ➔ Il faut réfléchir en partie au niveau de l'organisation de la demande pour du réemploi (ex : demander qu'un projet intègre xx% de matériaux de réemploi)
 - ➔ Et renforcer l'offre (comment les matériaux de réemploi pourraient être plus facilement accessibles) ?

Discussions :

- Question des maquettes numériques pour la déconstruction des bâtiments :
 - ➔ Le BIM demande trop d'investissement pour les petits projets
- Les producteurs mettent des initiatives en place pour le recyclage et pas pour le réemploi
- Du point de vue de Rotor, il y a plus d'enjeux à soutenir un « third party » (acteur tiers qui récupère des produits et qui les remet en état, même s'il ne les a pas produits) pour la récupération et la préparation au réemploi
- A Bruxelles, des initiatives de partage d'outils sont créées. Pourquoi pas le faire pour les matériaux ? :
 - ➔ Des petits entrepreneurs font du partage de matériaux, de façon informelle, potentiel de structurer ça
 - ➔ Prise en charge par la Plateforme ?
- Intégrer les matériaux de réemploi dans la conception des projets d'architecture
- Plus informer sur le projet BCCC
- Problématique des matériaux introuvables ou en quantité insuffisante
- Le réemploi n'a pas de délégué commercial contrairement aux matériaux neufs
- Question de la transformation de l'usage d'un élément (imaginer de nouveaux usages à des matériaux évacués).
- Question de l'accès à l'information
- On doit pouvoir retrouver les performances des matériaux
- Manque de visibilité du stock chez les acteurs d'Opalis et manque de visibilité des services de ces gros acteurs

- ➔ Avoir un filtre supplémentaire dans Opalis pour distinguer les interlocuteurs capables de travailler avec des professionnels
- On peut se baser sur l'exemple d'EVA asbl qui, au lieu de prêcher les convaincus, ils ont essayé de toucher tout le monde. Du coup, quelles mesures prendre pour toucher tout le monde ?
- Stimuler l'offre :
 - ➔ Au moment de l'appel d'offre, il faut une sensibilisation pour y intégrer le réemploi
- Question de la rémunération des architectes :
 - ➔ Quid de la valorisation de cette phase de recherche en amont ?
- Quels seraient les standards :
 - ➔ Donner aux architectes un mandat et un budget pour se pencher sur ce projet
 - ➔ En cas de démolition, prévoir un inventaire des réutilisables et, le cas échéant, une procédure de récupération
 - ➔ Prévoir un objectif chiffré d'intégration de réemploi, avec possibilité pour les acteurs du projet d'apporter des réponses
- Pistes possibles :
 - ➔ Charte, lettre adressée aux commanditaires publics et privés. Cf. Documents « objectif réemploi » (BBSM)
 - ➔ Essayer d'aller vers une petite formule, simple, facile à rédiger
 - ➔ Certains maîtres d'ouvrage utiliseraient des templates très datés pour les documents types pour les appels de marchés. Il y aurait besoin d'une mise à jour.

3. Conclusions

Voici quelques freins/pistes de discussions importants discutés lors de ce GT :

- Il y a une difficulté de la part du secteur de la déconstruction à ré-intégrer les éléments qui se libèrent (moins de 1% en masse des matériaux libérés par des démolitions sont réutilisés) :
 - ➔ Comment organiser les filières de réemploi et qui sont les acteurs qui organisent cette filière ?
- Un autre frein identifié lors de ce GT au réemploi est que les labels durables ne prennent pas en compte le réemploi
- Des filières de réemploi existent à Bruxelles (Rova, Rotor DC), mais il y a encore de la place pour de nouvelles initiatives
 - ➔ Réflexion au niveau de la demande pour le réemploi (demander qu'un projet intègre XX% de matériaux de réemploi)
 - ➔ Et renforcement de l'offre
- Certains matériaux de réemploi sont introuvables ou en quantité insuffisante

Voici une liste non-exhaustive des actions/pistes d'actions à réaliser :

- Structuration d'un partage de matériaux par la Plateforme
- Intégration des matériaux de réemploi dans la conception des projets d'architecture
- Demande de davantage informer sur le projet BCCC
- Demande de retrouver les performances des matériaux
- Il y a un manque de visibilité du Stock et des services d'Opalis :

- ➔ Intégrer un filtre supplémentaire dans Opalis pour distinguer les interlocuteurs capables de travailler avec des professionnels
- Toucher tout le monde et pas seulement les convaincus (// exemple de l'EVA)
- Donner un mandat et un budget aux architectes pour la recherche en amont
- En cas de démolition, prévoir un inventaire des réutilisables et, le cas échéant, une procédure de récupération
- Prévoir un objectif chiffré de réemploi
- Mise à jour des templates parfois désuets pour les documents types pour les appels de marché